

Systèmes Informatiques et Logiciels spécialité Multimédia

RNCP16663 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	320v
Code(s) ROME	E1104, E1205, L1302, E1101, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

<http://www.u-clermont1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la licence professionnelle multimédia peut exercer les activités suivantes :

Métiers de la création et de la communication multimédia contemporaines.

Ce professionnel s'intègre (à) et /ou dirige des équipes de conception, réalisation, distribution, production et/ou diffusion de produits et services multimédia (entreprise de production audiovisuelle, communication et communication d'entreprise, graphisme et multimédia, publicité).

Métiers de la programmation web.

Ce professionnel est concepteur, réalisateur de sites Web évolués, de produits audiovisuels traditionnels ou interactifs, de programmes multi-supports de communication, d'événementiels. Il doit pouvoir analyser la demande afin de constituer une force de proposition et de conseil, et non de simple exécution.

Métiers de l'évènementiel. C

e professionnel gère la communication à l'aide d'événements en principe exceptionnels. Il a un pouvoir de gestion et de perspective important.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ses compétences s'étendent à une bonne connaissance des médias numériques, des langages de communications écrites, visuelles, audio et audiovisuelles, ainsi que des extensions hypermédiatiques qu'elles permettent. Autonome, il doit être capable de travailler en bonne intelligence au sein d'équipes polyvalentes que les médias contemporains et les formes d'organisation de la production requièrent. Il est capable de comprendre et de participer à la gestion administrative, économique et à la mise sur le marché des produits dont il est pour tout ou partie l'auteur. Il possède les connaissances suffisantes lui permettant d'effectuer ces tâches dans le respect d'une législation complexe concernant notamment le droit d'auteur, le droit à l'image et le droit de reproduction et de diffusion.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

informatique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conception et réalisation, graphiques, infographiques, audiovisuelles et multimédia. Secteurs de la création audiovisuelle et multimédia appliquée à la communication, à l'événementiel et au journalisme. Direction de projets de création multimédia.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 415 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 934
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	28 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16663/>